



**HAL**  
open science

## Master Histoire et géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire et géographie. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02041526

**HAL Id: hceres-02041526**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041526>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Histoire et géographie

- Université de Bretagne-Sud – UBS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Histoire et géographie* regroupe trois spécialités autonomes dès la première année : *Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer (HSRL)*, *Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux (ADTML)* et *Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel (PPDC)*. Les trois cursus ont chacun leur propre construction et maquette. La thématique de la construction sociale des territoires est privilégiée dans ce master, avec un affichage privilégiant le champ maritime et littoral. Les cours de la mention se déroulent sur le seul site de l'université et en présentiel, à l'exception de la spécialité histoire (HSRL), accessible en formation à distance. L'accès des étudiants en première année de master (M1) est de droit pour les étudiants ayant une licence d'histoire. La seconde année de master (M2) est ouverte aux étudiants ayant obtenu leur M1 dans la même spécialité, après étude par le jury des résultats obtenus aux examens et du projet professionnel ou de recherche.

La spécialité *Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer (HSRL)* est orientée vers la recherche, tant dans ses enseignements que par l'accent fort mis sur le mémoire de recherche. Cette mention constitue un prolongement naturel du parcours *Histoire et géographie* de la licence proposée par l'université, pour les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche.

La spécialité *Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux (ADTML)* est un master professionnel ancien est très articulé aux milieux professionnels, visant à acquérir la connaissance des cadres réglementaires de la gestion territoriale et les fondements théoriques et pratiques de l'aménagement du territoire. Les débouchés se situent dans la fonction publique, le secteur associatif et les entreprises privées.

La spécialité *Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel (PPDC)* est aussi un master professionnel visant à permettre l'acquisition de compétences administratives, législatives et économiques pour pouvoir gérer des projets patrimoniaux et culturels. L'accès à cette mention est volontairement contingenté à une quinzaine d'étudiants entrant en première année.

## Synthèse de l'évaluation

La mention de master *Histoire et géographie* regroupe trois spécialités solides, bien identifiées, au contenu équilibré et en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels affichés. La thématique de la construction sociale des territoires est privilégiée dans ce master, avec un affichage privilégiant le champ maritime et littoral.

L'objectif affiché est d'articuler la recherche académique et sa valorisation vers les collectivités locales et les milieux économiques. Le regroupement au sein d'une même mention de ces trois spécialités est justifié par le nombre limité de départements au sein de la faculté Lettres langues sciences humaines et sociales (LLSHS). Il existe quelques rares mutualisations pour des enseignements de méthodologie ou de savoirs spécialisés (droit administration, comptabilité, gestion). Les trois cursus sont cohérents avec les objectifs affichés.

L'ensemble demeure toutefois relativement cloisonné et pas toujours aussi clairement articulé à la thématique spécifique affichée (« maritime et littorale »). Cette thématique est inégalement valorisée selon les parcours et ne ressort pas assez clairement à l'échelle de la mention. Par ailleurs, les spécialités ne se distinguent pas toutes fortement au niveau régional, en particulier pour la spécialité *PPDC*, alors qu'existent déjà un certain nombre de masters similaires dans la région. Pour ce qui est de la visibilité à l'international, elle reste encore à développer, tant pour ce qui concerne les départs à l'étranger qu'au niveau de l'accueil, alors même que la spécialité recherche, par sa spécificité thématique littorale, est potentiellement attractive à l'échelle européenne, voire internationale. Les conventions existantes, notamment pour la spécialité *ADTML*, laissent pourtant entrevoir des perspectives à mieux valoriser, comme la possibilité d'un double diplôme.

Le pilotage de la formation n'est pas formalisé au niveau de la mention et s'appuie sur l'investissement de quelques enseignants-chercheurs seulement. Les conseils de perfectionnement ne sont pas systématisés dans toutes les spécialités et là où ils existent (spécialité *PPDC*), leur mise en place est trop récente pour avoir eu des effets sur l'amélioration des procédures d'autoévaluation. Le suivi des étudiants n'est pas non plus systématisé. Il est uniquement assuré par l'Observatoire de l'insertion professionnelle de l'université de Bretagne-Sud et pas au niveau de la mention. Au sein des spécialités, le suivi reste artisanal, par les réseaux sociaux ou des rencontres avec les anciens diplômés.

Le fonctionnement des équipes pédagogiques est très inégal selon les spécialités : il est efficace pour la spécialité recherche *HSRL*, difficile pour la spécialité *ADTML*, en sous-effectifs et très éclaté dans la spécialité *PPDC*. Le pilotage des spécialités, comme de la mention, n'est pas formalisé. Si les effectifs globaux sont en augmentation (113 inscrits sur les deux années en 2010 contre 163 en 2013), cela est essentiellement dû à la cohorte des élèves-officiers de Saint-Cyr, uniquement dans la spécialité *HSRL*, et pour la seule première année. De fait, les effectifs des deuxièmes années ont chuté, le nombre de diplômés étant passé de 45 à 31 entre 2011 et 2014. Ce sont surtout les spécialités professionnalisantes qui peinent à recruter, tout particulièrement auprès des diplômés en histoire au sein de l'université. Le suivi des étudiants diplômés n'est pas systématisé, ce qui rend difficile la réalisation de statistiques sur leur insertion professionnelle, du reste très inégale selon les spécialités.

- La spécialité *Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer (HSRL)* est nettement orientée vers la recherche et s'adosse à un laboratoire dynamique et reconnu, le CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest), qui lui donne une spécialisation « maritime » qui lui permet de se distinguer des autres formations de la région et au delà. Ses effectifs se sont stabilisés autour d'une trentaine d'étudiants répartis également entre la première et la deuxième année. A ceux-ci, s'ajoute l'inscription administrative des élèves officiers de Saint-Cyr, environ soixante étudiants par an depuis 2013, dont la place au sein de ce master n'est pas clairement décrite si ce n'est qu'ils occupent essentiellement la première année. La faible poursuite vers le doctorat et l'absorption d'une part importante des étudiants par le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* posent la question de l'insertion professionnelle de ceux-ci. La majorité des étudiants poursuivent ainsi leurs études pour préparer les concours de l'enseignement ou de la fonction publique, ou bien entament un second master, professionnel, dans les domaines des relations internationales ou de la documentation.
- La spécialité *Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux (ADTML)*, ancienne et reconnue par les milieux professionnels, fonctionne avec une équipe très réduite et en flux tendu, mais parvient néanmoins à des résultats satisfaisants en termes d'insertion professionnelle des étudiants. D'après l'Observatoire de l'insertion professionnelle, en 2013 sur les sorties 2010, l'insertion était de 100% à 30 mois avec 100% des répondants estimant avoir un poste en adéquation avec leur formation. Le dossier ne précise toutefois pas sur quels effectifs de la promotion l'enquête a été réalisée. Les effectifs de cette mention sont stables autour de 25 étudiants pour les deux années, malgré l'arrêt de la licence *Aménagement* qui fournissait le gros des effectifs de cette mention. Le recrutement est surtout extérieur à l'université en attendant l'arrivée souhaitée des diplômés du parcours « Aménagement » de la licence *Sciences appliquées, écologie et sociétés* portée conjointement par les départements de Sciences et de Sciences humaines et sociales.
- La spécialité *Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel (PPDC)* est professionnelle et affiche des résultats relativement satisfaisants compte tenu de la précarité du secteur d'emploi pour les diplômés de cette mention (7 diplômés sur 9 répondants pour la promotion 2010-2011, 30 mois après la validation du diplôme). C'est cependant celui dont la spécificité parmi les masters « patrimoine culturels » est la moins marquée, notamment dans la dimension « littorale et maritime », davantage affichée au sein des deux autres spécialités. Les effectifs tournent autour d'une trentaine d'étudiants répartis sur les deux années. La majorité d'entre eux ne provient pas de la licence d'*Histoire* de l'université. Le taux d'insertion, toujours estimé par l'Observatoire de l'insertion professionnelle, est très fluctuant (variant entre 50 et 80% d'insertion professionnelle à 30 mois selon les années), soulignant la fragilité des débouchés pour les diplômés de cette mention.

Malgré son affichage thématique axé sur le littoral, ce master n'a pas véritablement de mention chapeautant les trois spécialités, ce qui entraîne un manque global de cohérence et un fort cloisonnement, en partie compréhensible puisqu'on est sur des formations qui ont leur histoire, leur tradition, leur logique, mais qui pourraient davantage croiser les compétences. Cette carence au niveau d'une réflexion à l'échelle de la mention se traduit à l'échelle du pilotage inexistant de la « mention » et très hétérogène au sein des spécialités.

Points forts :

- Trois parcours solides, bien identifiées, au contenu cohérent et équilibré.
- Une relative bonne insertion professionnelle malgré un contexte économique difficile
- Une bonne professionnalisation avec inclusion des acteurs locaux (spécialité *ADTML*)
- Une spécialité recherche (*HSRL*) bien intégrée aux structures de recherche et bien identifiée dans sa spécificité.

Points faibles :

- Une mention qui manque de cohésion avec des spécialités fonctionnant en autonomie.
- Un encadrement qui manque de moyens humains dans certaines spécialités (*ADTML*) et sollicite fortement les enseignants impliqués.
- Le manque de visibilité à l'échelle régionale et nationale.
- Le manque d'ouverture à l'international.
- Le manque d'outils de suivi des diplômés.

Recommandations :

Sans nier les spécificités de chaque formation, et sans se limiter à un affichage artificiel et inutile, rapprocher, mutualiser et fédérer, ces trois spécialités donnerait certainement plus de cohérence à la mention mais aussi plus de visibilité, nationale et internationale, à condition de mieux la recentrer sur une thématique spécifique (histoire, aménagement et gestion patrimoniale du littoral). La carte « maritime et littorale » pourrait être approfondie dans chacune des trois spécialités.

Cela permettrait également de mieux exploiter des compétences locales fluctuantes au gré des recrutements et des aléas de la politique budgétaire de l'établissement. Sinon, les fragilités, de tous ordres, retransmises dans le rapport d'évaluation, seraient appelées à perdurer ou à s'aggraver.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Une mention difficile à évaluer en tant que telle car elle s'organise autour de trois spécialités clairement identifiées et construites de manière autonome. Si l'ensemble demeure cloisonné, ces spécialités distinctes sont cohérentes par rapport aux objectifs scientifiques et/ou professionnels affichés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La spécialité recherche en histoire est généraliste mais centré sur une spécialisation en histoire maritime - même si de fait les étudiants vont surtout en <i>MEEF</i> ou vers d'autres concours. La dimension recherche est bien mise en valeur tant par l'adossement à un laboratoire de recherche dynamique que par l'accent mis sur le mémoire puisque deux semestres lui sont réservés, avec une étape intermédiaire très formalisée et évaluée de façon précise, alliant une exigence forte de contenu et de volume.</li> <li>– Les spécialités <i>Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux</i> et <i>Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel</i>, plus directement professionnalisantes, associent formation théorique et pratique (projets et stages longs) de manière équilibrée. La part des unités d'enseignements (UE) théoriques et des UE « professionnelles », des stages et activités projet est faite de façon claire et en adéquation avec les compétences visées.</li> </ul>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement de la formation est différent selon les spécialités envisagées. Si l'on retrouve des spécialités similaires dans d'autres masters dans les universités environnantes, la volonté de se démarquer par l'approche littorale et maritime est réalisée avec un succès inégal selon les spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La spécialité <i>Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer</i> a accentué sa coloration « maritime ou littorale » pour se démarquer d'autres masters en histoire sur le territoire régional, sans pour autant faire l'impasse sur les exigences de la formation généraliste. Elle s'appuie sur un laboratoire spécialisé et reconnu (Le Centre de recherches historiques de l'Ouest - Lorient, UMR (unité mixte de recherches) 6258, une des composantes de l'unité mixte de recherche du même nom) et bénéficie de ses réseaux et de son potentiel de recherche. Elle envisage son futur dans une complémentarité avec les autres masters au sein de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Université Bretagne Loire, devant renforcer la coloration maritime. Plus globalement, la coopération au plan régional pour la recherche est bonne.</li> <li>- La spécialité <i>Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux</i> est adossée à un laboratoire d'aménagement urbain (EA (équipe d'accueil) 2219 Géoarchitecture) mais a développé une dimension plus « littorale », et des contacts autour de cette thématique. Cependant, sa spécificité apparaît comme moins marquée, étant donnée la présence d'autres masters d'aménagement du littoral dans la région.</li> <li>- La spécialité <i>Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel</i> est adossée aux deux laboratoires déjà cités, et a noué des partenariats avec les collectivités locales (ville, département). Par cet environnement, elle souhaite mieux marquer sa spécificité parmi les masters « patrimoine culturel ».</li> </ul>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le fonctionnement des équipes pédagogiques est très inégal selon les spécialités de la mention : il est efficace pour la spécialité <i>HSRL</i>, difficile pour la spécialité <i>ADTML</i> en sous-effectifs et très éclaté dans la spécialité <i>PPDC</i>. Le pilotage des spécialités comme de la mention n'est pas formalisé. Il s'appuie sur l'investissement fort d'un ou deux enseignants-chercheurs dont la charge est lourde, surtout dans les spécialités professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La spécialité <i>Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer</i> dispose d'un encadrement suffisant et de niveau satisfaisant, avec deux professeurs, neuf maîtres de conférences et un ingénieur de recherche.</li> <li>- La spécialité <i>Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux</i> dispose d'une équipe très réduite de seulement trois maîtres de conférences pour assurer enseignements et suivi. En revanche, l'équipe de professionnels est conséquente.</li> <li>- La spécialité <i>Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel</i> est assurée par deux maîtres de conférences, des professionnels et des intervenants extérieurs.</li> </ul> <p>On peut également s'interroger sur l'absence d'historiens dans les deux spécialités professionnelles.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le tableau fourni ne distingue pas les effectifs par spécialité et intègre les inscrits de Saint-Cyr, ce qui brouille les données. Le dossier d'autoévaluation est plus précis et distingue les trois spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La spécialité <i>Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer</i> voit un maintien de ses effectifs en première année (entre 18 et 16), et une érosion en deuxième (5) à la suite de l'ouverture du master <i>MEEF</i>. Cette érosion est compensée par des inscriptions en enseignement à distance, mais la situation sur ce point reste fragile. Il n'y a pas de données de suivi d'insertion fournies outre le nombre, faible, d'inscriptions en doctorat (6 depuis 2011) ou la poursuite plus massive vers les concours, sans indications précises toutefois.</li> <li>- La spécialité <i>Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux</i> a des effectifs faibles (25 sur les deux années de master) mais le taux et niveau d'insertion professionnelle indiqués sont satisfaisants. Un projet de créer un parcours « aménagement » en licence est présenté comme pouvant renforcer l'attractivité de la</li> </ul>

	<p>spécialité.</p> <p>– La spécialité <i>Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel</i> dispose d’effectifs autour de 15 étudiants par année de master, la tendance est à la baisse mais le taux d’insertion professionnelle donné est satisfaisant, même si les salaires d’embauche sont modestes au regard de la formation et pas toujours dans les secteurs « naturels » de recrutement. Trop peu de diplômés tentent les concours.</p>
--	--

Place de la recherche	<p>Les spécialités de la mention sont adossées à des laboratoires de recherches, différents selon les objectifs. On observe une très bonne intégration de la recherche pour la spécialité <i>HSRL</i>, avec un lien avec l’école doctorale et les activités du laboratoire de recherche, des doctorants associés à la formation et des étudiants en master associés à des travaux scientifiques, malheureusement pas de manière systématique ni valorisée.</p> <p>Il n’y a pas d’adossement ou de lien avec la recherche pour les autres spécialités, en particulier la spécialité <i>PPDC</i>. Il n’y a pas de lien systématique entre les thématiques de recherche des laboratoires (notamment le volet maritime et littoral) et les unités d’enseignement (surtout pour la spécialité <i>PPDC</i>). Le dossier n’indique pas de perspective d’évolution sur ce plan.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les fiches de certifications professionnelles (Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP) sont clairement remplies pour l’ensemble de la mention. On doit prendre en compte la vocation recherche de la spécialité <i>Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer</i> même si la poursuite en doctorat ne concerne qu’une minorité des diplômés et repousse la question de l’insertion.</p> <p>Les deux autres spécialités sont clairement à vocation professionnalisante, ce qui se traduit par le fait que les intervenants professionnels assurent des enseignements pour la moitié du temps de formation. Ils permettent le lien avec les milieux professionnels et l’entrée dans les emplois. Les stages sont présents en première (M1) et deuxième année de master (M2), ils sont longs (20 semaines en M2). Des ateliers de projets sont inscrits dans la maquette. Une certification professionnelle (« guide conférencier » pour la spécialité <i>PPDC</i> et formation au TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>) en anglais) est également prévue.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages sont présents et occupent une bonne place dans le cursus. Leur place est très variable selon les spécialités mais toujours adaptée aux objectifs de ces dernières. Des ateliers de projet sont aussi intégrés dans la maquette. Ils sont évalués par un rapport noté et une soutenance devant jury mixte (université et structure demandeuse). Les stages sont différenciés selon les spécialités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La spécialité <i>Histoire et sciences sociales des régions littorales et de la mer</i> prévoit seulement un minimum de deux semaines. Le stage est évalué dans la validation du master.</li> <li>– Les deux autres spécialités incluent des stages professionnels, en première et en deuxième année, sanctionnés en deuxième année par un mémoire soutenu en fin d’année devant jury (spécialité <i>PPDC</i>). Les modalités d’évaluation du stage ne sont pas spécifiées pour la spécialité <i>ADTML</i>. Le suivi des stages est à améliorer (spécialité <i>PPDC</i>).</li> </ul>
Place de l’international	<p>On constate pour l’ensemble de la mention une faible place de l’international, tant dans les départs vers l’étranger que dans l’accueil (surtout pour les spécialités <i>HSRL</i> et <i>PPDC</i>). Pour la spécialité <i>ADTML</i>, l’existence de conventions de partenariat régulier avec Nouveau-Brunswick fonctionne pour les étudiants entrants et sortants. La perspective d’un double diplôme est à l’étude pour cette spécialité.</p> <p>L’anglais domine comme langue enseignée au niveau de la mention, mais à un relatif faible horaire annuel (18 à 22 heures selon la spécialité). Une seconde langue enseignée est possible dans la spécialité <i>PPDC</i>.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	<p>Le dossier reproduit les modalités en cours dans l’établissement mais ne propose aucune réflexion spécifique. Le recrutement se fait selon une procédure classique. Une formation à distance est possible pour la spécialité <i>HSRL</i>. Le recrutement est très exogène pour la spécialité <i>PPDC</i>, signe de la faible attractivité de ce master pour les licenciés en histoire mais plus forte pour l’extérieur. On devine seulement les difficultés d’un recrutement dans le</p>

	<p>prolongement des études de licence à l'université. Ces difficultés sont surtout visibles dans la spécialité <i>ADTML</i>, depuis la fermeture d'une option dédiée en licence, mais également et plus curieusement pour la spécialité <i>HSRL</i>, sans doute du fait de la concurrence avec le master <i>MEEF</i>. Le dossier ne fournit pas d'information sur l'attractivité ni sur l'origine des étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le dossier reproduit les informations générales à l'échelle de l'université sans donner d'éléments spécifiques sur ce point, à l'exception de la formation à distance pour la spécialité <i>HSRL</i>, dont les modalités sont clairement présentées. Le dossier ne donne toutefois pas de bilan en termes de continuité dans les études et les résultats. Pour les deux autres spécialités, il n'y a pas d'informations spécifiques. On compte 1 ou 2 étudiants en formation continue, il n'y a pas de formation en alternance.</p> <p>Il n'y a pas de pédagogie « numérique » particulière. Moodle, disponible à l'université, est utilisé par la spécialité <i>HSRL</i>, mais n'a pas pénétré les autres spécialités. Cette spécialité utilise des vidéos des séminaires de recherches accessibles en ligne, indispensables pour la formation à distance. Les possibilités numériques offertes par l'université demeurent sous-exploitées dans les autres spécialités.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont homogènes à celles en vigueur dans l'université, clairement affichées et lisibles. Le passage en deuxième année s'effectue sur avis d'un jury. Il n'y a pas d'information fournie sur la part des stages et des enseignements théoriques dans la validation du master (spécialités professionnelles), ces différents enseignements se compensent entre eux et ne sont pas évalués de manière distincte. Les réflexions proposées sur d'éventuelles améliorations restent floues et ne sont guère abouties.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'y a pas de suivi de l'acquisition des compétences, tant au niveau de la mention que des spécialités, par manque de moyens, mais sa mise en place est étudiée pour 2016. Le livret de compétences n'est disponible que sur demande, il n'y a pas de portfolio des compétences établies pour aider l'étudiant dans son parcours professionnel, ni de disposition spécifique en dehors du cadre général commun à l'université. Aucune réflexion sur ce point n'a été engagée pour aucune des spécialités.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi existe, mais il n'est pas homogène selon les spécialités et demeure artisanal. Il est réalisé par l'Observatoire régional, dont le travail est présenté, et non par la formation elle-même. Un réseau d'anciens diplômés existe pour la spécialité <i>ADTML</i>, une journée des anciens pour les deux spécialités professionnelles et un annuaire des anciens (spécialité <i>PPDC</i>) sont également en place. Au delà, il n'y a pas d'outil ou de démarche vraiment formalisés au sein de chaque spécialité. La spécialité <i>HSRL</i> est la moins développée en matière de suivi des diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'y a pas de dispositif d'autoévaluation ou de pilotage global au niveau de la mention. Des conseils de perfectionnement ont été mis en place dans chaque spécialité mais ils trop récents pour en dresser le bilan. Il n'existe pas de dispositif d'évaluation des enseignants par les étudiants. Les pratiques d'autoévaluation sont peu formalisées dans l'ensemble, simplement signalées comme étant des « pratiques anciennes » pour la spécialité <i>ADTML</i> mais sans véritable cadre formel.</p>

# Observations de l'établissement

**DOSSIER SUIVI PAR :**

Cellule d'aide au pilotage  
[lucie.garnier@univ-ubs.fr](mailto:lucie.garnier@univ-ubs.fr)  
02 97 01 70 66

**Jean PEETERS,**  
**Président de l'Université Bretagne**  
**Sud**

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur du département évaluation**  
**des formations et diplômes**  
**Haut Conseil de l'Évaluation de la**  
**Recherche et de l'Enseignement**  
**Supérieur**  
**2, rue Albert Einstein**  
**75013 PARIS**

**Objet :** Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Master HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE - B2017-EV-0561718N-S3MA170012081-013822-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation master Histoire et géographie.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

**Parcours « Patrimoine » :**

L'analyse de la spécialité Métiers du Patrimoine, politiques patrimoniales et développement culturel du Master Histoire-Géographie (département d'Histoire) nous semble globalement fidèle à la réalité. L'équipe pédagogique souhaite cependant revenir sur trois critiques mentionnées dans le document transmis par l'HCERES :

1 – le manque de mutualisation entre les 3 masters de la mention : le projet de maquette du prochain quadriennal pour la mention de Master Patrimoine et Musées y répond en partie par le développement de relations avec la mention de Master Aménagement autour de la question du territoire (deux cours mutualisés : Patrimoine-territoire-identité en 1<sup>ère</sup> année / territoire et culture en 2<sup>ème</sup> année).

2 – le manque d'approfondissement de l'axe maritime et littoral : nous n'avons pas mentionné dans l'autoévaluation les thématiques des ateliers de projet culturel. Depuis 2014, le Master 2 a bénéficié d'un contrat proposé par l'Association des amis d'Eric Tabarly. L'étude menée, sur deux ans, va permettre de redéfinir le projet global de l'association. Cette relation privilégiée avec une structure pilote en matière de course au large devrait permettre au Master de poursuivre en cette voie maritime dans les années à venir.

3 – le manque de différenciation avec les autres masters Patrimoine géographiquement proches : c'est un point essentiel de la réflexion pour le développement de la mention Patrimoine et Musée de la prochaine accréditation. La remarque précédente y répond en partie mais plus globalement l'équipe

**Présidence**

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud :** Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

pédagogique souhaite centrer la formation sur la question de la valorisation du patrimoine et le développement culturel en lien avec une lecture et une inscription territoriales fortes.

**Parcours « Recherche » :**

La lecture du rapport du HCERES ne soulève de notre part aucune observation de portée générale.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS  
Président de  
l'Université Bretagne Sud

